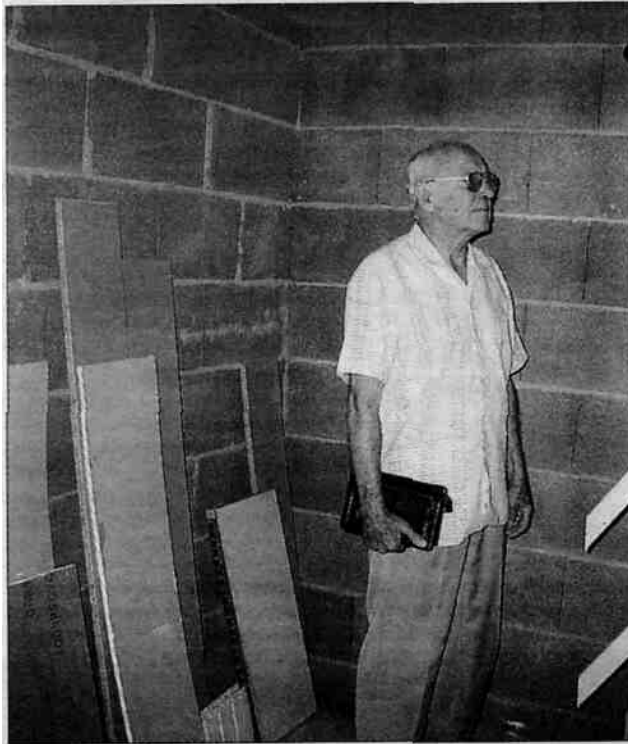


## Reconstruite après incendie, leur maison regorge de malfaçons Le rêve brisé de Maria et Maurice Weillant

En mai 2002, Maria et Maurice Weillant, respectivement 83 et 86 ans, oublient leur friteuse sur le feu. Elle s'enflamme, et leur maison est détruite. L'accident est banal. Ce qu'il l'est moins, c'est la reconstruction de leur logement. L'assurance, deux jours après le sinistre leur a déjà trouvé un entrepreneur, qui commence les travaux sans tarder.

Il se révèle aujourd'hui que ce Finistérien était alors inscrit à la Chambre des Métiers comme « dépanneur-entretien-réparateur ». Et Maria et Maurice Weillant ont aujourd'hui à déplorer « des dizaines de malfaçons », selon Patrice Desclaud, président de l'Association pour la maison individuelle (Ami), qui soutient le couple de Trébeurdenais. - *Nous avons convoqué un expert, poursuit-il. C'est bien simple, il préconise de raser la maison et de la reconstruire, tant les défauts sont nombreux.* - Pour Maria et Maurice Weillant, cette nouvelle a été « un choc. On savait qu'elle était bourrée de malfaçons. Mais nous avons longtemps espéré rentrer quand même dans notre maison. » On était prêt à passer sur les défauts, ajoute Maurice Weillant, ancien peintre en bâtiment. *J'envisageais de reprendre certains travaux.* Mais une fois l'Ami contactée, Patrice Desclaud leur conseille de ne pas se laisser faire. « L'entrepreneur leur a fixé rendez-vous pour la réception des travaux. J'y étais. Et quand il m'a vu, il est rentré en colère. Il voulait n'avoir à faire qu'à eux. Puis il a prétendu qu'il était en fait venu jager de l'avancement des travaux. » Et maintenant, « il assure que nous l'empêchons de venir travailler, renchérit, aga-



Trébeurden - Maurice Weillant, à son entrepreneur: « Son matériel de chantier est là, dans le garage. Il vient le chercher quand il veut. Mais il ne remettra plus les pieds dans la maison. »

ce, Maurice Weillant. Et il nie nous avoir donné rendez-vous par téléphone pour la réception des travaux. Pourtant, nous avons encore son message sur le répondeur. »

Aujourd'hui, le chantier est en stand-by. Et à chaque visite dans sa maison, Maurice Weillant remâche sa colère. Au sol, il ramasse une longue bande de contreplaqué. Mai fixée, elle est déjà tombée du dessous de toit. Il montre du doigt la toiture irrégulière : « Il paraît qu'elle va se tasser. Et s'il n'y avait que ça. Le pire, c'est que

nous avons de sérieux doutes quant à la solidité des fondations. »

Le constructeur vient d'annoncer qu'il attaquerait les Weillant en justice. Il estime être victime d'une obstruction dans la poursuite de ses travaux, et se plaint de ne pas pouvoir récupérer son matériel de chantier. - *Un mensonge de plus, soupire Maurice Weillant. Il est le seul à posséder les clés du garage. Nous n'y pénétrons que par une porte qui communique avec la maison.* » Sur le sol du garage, un aspirateur, un établi, deux plaques de placo et trois pots de peinture. « Son matériel, on le lui a regroupé ici. Il vient le chercher quand il veut. Mais je ne veux plus qu'il mette un pied dans la maison. »

Lassé de subir des températures de 9° en hiver dans sa petite maison de location, le couple trébeurdenais vient de demander son relogement à la municipalité. « On n'aspire qu'à vivre tranquillement tous les deux dans une maison agréable. » La justice dira si Maria et Maurice Weillant ont été abusés. Et s'ils peuvent espérer habiter à nouveau leur petite maison qu'ils ne reconnaissent plus.

J. Prigent



Trébeurden - La maison regorge de malfaçons grossières. Plus grave : la solidité des fondations paraît douteuse.